

SUNU Bank COMPTÉ D'ÉPARGNE SÉLECT

Offrez-vous une épargne géante **4.5%** d'intérêt*

À PARTIR DE 10.000.000 FCFA

+228 22 21 20 47 SUNU Bank Togo

*Conditions générales disponibles en agence

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 253 du jeudi 08 septembre 2022 / Prix : 250 F CFA

P. 8

Coris Bank International Togo met en vente des immeubles

OFFICIEL : REPORT D'UNE SEMAINE P. 3

Rentrée scolaire : le 26 septembre



ASSEMBLEE NATIONALE P. 4

REGION DES SAVANES
L'état d'urgence sécuritaire prorogé de 6 mois



NÉCROLOGIE P. 3

Adieu frère !



NATIONAL P. 2

PIA recherche une entreprise de transport professionnelle

CULTURE P. 5

La semaine du cinéma togolais bat son plein



AVIS PORTANT APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LES ENTREPRISES DE TRANSPORT**ARRIERE PLAN**

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) est un projet développé dans le cadre d'un partenariat entre la République Togolaise et ARISE IIP, situé à Adétikopé, à 27 Km du Port de Lomé sur la Route Nationale N° 1. Le Port Sec Franc de PIA est, par décret n° 2021-057/PR portant création d'un parc à camions de transport de marchandises et d'un port sec franc au sein de la plateforme industrielle intégrée d'Adétikopé (PIA) pris le 14 mai 2021, déclaré comme une extension du Port Autonome de Lomé et constitue le seul lieu de livraison, de stockage et d'exécution des formalités douanières pour l'importation et l'exportation des marchandises sous régime douanier suspensif, celles dans les entrepôts et zones de dédouanement, en transit ou en provenance des pays frontaliers en vue de leur exportation par voie maritime.

OBJECTIF

La PIA est responsable du transfert des marchandises entre le Port Autonome de Lomé (PAL) et la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) tel que défini dans le décret susmentionné.

À ce titre, PIA recherche une entreprise de transport professionnelle de droit togolais ou établie dans les régions de l'UEMOA ou de la CEDEAO.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

Par la présente, la société Plateforme Industrielle d'Adétikopé SAS informe les entreprises qualifiées dans le domaine de la logistique qui remplissent les conditions d'exécution suivantes :

1. Camions disponibles avec remorques (« Camions »)
 - a. Disposer de sa propre flotte pouvant posséder au moins 30 camions
 - ou**
 - b. Une entreprise ayant une expérience dans le secteur de la logistique et prête à acquérir cette flotte dans les 90 jours suivant l'attribution du contrat.

En ce qui concerne la condition « b », la société doit fournir une solution temporaire jusqu'à l'acquisition de la nouvelle flotte.

2. L'entreprise doit être en mesure de consacrer ces camions à l'activité souhaitée.
3. S'engager à assurer la livraison des conteneurs et des marchandises dans l'état dans lequel ils ont été remis, à l'endroit convenu et dans le délai convenu.
- 4.
5. Prioriser les activités de la PIA par rapport à toutes les autres activités
6. Aucun camion de plus de 10 ans ne doit faire partie de la flotte.
7. Toutes les remorques doivent être équipées d'au moins 8 twists locks fonctionnels pour sécuriser les conteneurs pendant le transfert
8. Toutes les remorques doivent être en mesure de transporter des conteneurs de 20', 40' et 45'. La capacité de charge utile doit être conforme aux paramètres actuels de la PAL.
9. Fournir une équipe de chauffeurs spécialisée composée de techniciens et mettre à disposition des outils pour l'entretien des camions.
10. Fournir un équipement de récupération pour les camions et les conteneurs en cas de panne, d'accident, etc.
11. Fournir une assurance valide couvrant les camions, les conteneurs et les marchandises, les tiers.
12. Avoir la possibilité de fournir un suivi GPS des camions.

Les parties intéressées qui peuvent remplir les conditions ci-dessus sont priées de soumettre leurs références accompagnées des documents suivants :

1. Documents de constitution de leur société
2. Preuve de propriété de la flotte requise, avec les détails suivants :
 - a. Liste des camions détaillant le Fabricant, le type, l'année de fabrication (dans le modèle « Formulaire 1 »)
3. Dans le cas d'une entreprise ayant une expérience dans le secteur de la logistique et prête à acquérir cette flotte dans les 90 jours suivant l'attribution du contrat, elle devra soumettre les documents suivants :
 - a. lettre d'engagement (dans le modèle « Formulaire 2 »)
 - b. détails décrivant le dispositif financier d'environ 5 millions d'euros pour acquérir cette flotte.
 - c. Expérience antérieure dans le secteur de la logistique

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ ET DÉLIVRANCE DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES

Les documents d'appel d'offres pour un contrat de 3 ans doivent être mis à la disposition des candidats entre le 15 et le 25 septembre 2022 par courrier électronique. Le délai pour répondre à l'appel d'offres doit être de 2 semaines.

En réponse à cet appel à manifestation d'intérêt, les candidats intéressés par ce projet doivent soumettre leur manifestation d'intérêt (MDI) au format prescrit avant le 11 sept. 2022 à l'adresse suivante :

Siege social: Adétikopé, Parc Industriel,
Route Nationale, N° 01, Région Maritime,
BP-12917, Togo.

Cette notice d'information n'est qu'un appel à manifestation d'intérêt et par conséquent, PIA n'est en aucun cas tenue légalement de poursuivre le projet avec un quelconque candidat. PIA se réserve le droit de négocier avec tout ou partie des entités et n'a aucune obligation contractuelle avec toute entité basée sur l'émission de cette note d'information qui ne constitue pas une offre de contrat.

Le modèle de la réponse au MDI, formulaire 1, du formulaire 2 et du formulaire 3 sera fourni par courriel sur demande écrite par courriel d'une partie intéressée via le contact suivant.

Pour la soumission du MDI et en cas de questions ou de demandes de clarification, veuillez nous contacter au :

tél : +228 70590523

Mail : carole.trenou@arisenet.com

NÉCROLOGIE

Adieu frère !

La mauvaise nouvelle est connue de tous. Notre journal a perdu un de ses rédacteurs. En effet, Isidore Ayeko, officiant en qualité de journaliste-reporter au sein de notre rédaction, est décédé tragiquement le 24 août dernier suite à un accident de circulation. Une disparition douloureuse qui a obligé notre journal à suspendre ses parutions pour quelques jours jusqu'aux obsèques qui ont eu lieu les 02 et 03 septembre.

Nicolas EDORH

C'est avec tristesse, émoi, et consternation que notre rédaction a passé ces moments éprouvants liés à la disparition tragique du confrère Isidore Ayeko. Plus qu'un confrère, il était un frère.

De son passage au sein de la rédaction, on retient qu'il était un journaliste de qualité, rompu à la tâche, aussi discret qu'efficace. Sa maîtrise des

sujets relevant des domaines de la culture, l'éducation, la société et ses qualités intrinsèques en techniques de reportage faisaient de lui un pilier de la rédaction. Nanti de plusieurs années d'expérience dans la presse, il était connu pour sa belle plume et sa capacité à s'adapter au terrain.

Né le 04 avril 1975 à Kpalimé, Isidore Ayeko a commencé l'école primaire à l'EPP



Boloumondji, compte tenu de la grande affection qu'il portait à Papa, un fêru de l'enseignement, aujourd'hui admis à la retraite. Sous son aile, la rigueur et les valeurs qu'il a su lui transmettre, il

obtint son CEPD à l'école primaire publique de Totsi. On retient de son parcours scolaire qu'il était un élève dévoué, intelligent et battant.

C'est à l'Université du Bénin, aujourd'hui rebaptisée Université de Lomé, qu'il obtint sa Licence en Histoire. Et depuis, il choisit d'entrer dans la vie active, en faisant carrière dans le journalisme. Il avait toujours une histoire à raconter pour amuser la galerie et déstresser.

Il y a quelques jours encore, il était à la rédaction. La veille du jour funeste, il était concentré sur son ordinateur, à écrire des papiers pour le lendemain, jour de bouclage de « La Nouvelle Tribune ». Il finit par rentrer tranquillement chez lui autour de 19h, dans l'espoir de se réveiller en forme le

lendemain. La suite, c'est le deuil dans lequel il a plongé toute la presse togolaise, surtout notre rédaction.

« Nous avions des projets, de si beaux projets. Mais au lieu d'un succès à célébrer, c'est une bougie que nous allumons pour le voir repartir vers ton Créateur. On n'entendra plus cette voix nous reconforter, ce frère sur qui compter, cette plume pour nous rapporter la vérité. Ainsi donc, nos chemins se séparent, pour l'éternité. Mais sache que dans nos cœurs, tu resteras à jamais gravé. Va en paix, l'ami, le confrère, le doyen, et que Dieu t'accueille dans sa sainte demeure. Adieu !!! », s'est lamenté Elom Attissogbé, Directeur de Publication de votre journal « La Nouvelle Tribune ».

OFFICIEL : REPORT D'UNE SEMAINE

Rentrée scolaire : le 26 septembre

Alors que les rumeurs sur les réseaux sociaux relatives au report de la rentrée scolaire ont vite fait d'être qualifiées officiellement de « fake news », le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat a décidé d'ajuster la date de la prochaine rentrée. Le ministre Kokoroko a officialisé l'information dans une lettre envoyée aux directeurs régionaux de l'éducation et aux chefs d'inspection régionale.

Nicolas EDORH

C'est officiel. Initialement prévue pour le 19 septembre, la rentrée scolaire 2022-2023 aura plutôt lieu le 26 septembre pour les élèves. Cette décision est motivée par la rentrée administrative et pédagogique qui devra avoir lieu pour les enseignants, une semaine avant la rentrée des élèves.

« Tel qu'institué depuis deux ans, le démarrage de l'année scolaire est marqué par une rentrée administrative et pédagogique. En rappel, la rentrée pédagogique a pour objectif le renforcement des capacités du personnel d'encadrement, des chefs d'établissements / directeurs d'écoles et enseignants, en



prélude à la reprise effective des cours », indique le ministre Dodzi Kokoroko dans un courrier adressé aux directeurs régionaux de l'éducation.

« En conséquence, je vous demande de prendre toutes les dispositions idoines afin d'assurer la formation des acteurs concernés,

conformément au plan d'opérationnalisation joint en annexe de la présente correspondance. Le module de formation vous sera communiqué ultérieurement », précise la lettre.

Pour rappel, l'année scolaire 2021-2022 a été marquée par la mise en place progressive de nouveaux procédés de pilotage de l'ensemble du système, le but étant d'améliorer substantiellement les performances scolaires. Cet objectif a été atteint au regard des résultats obtenus aux différents examens nationaux.

Le ministre Kokoroko avait justement annoncé poursuivre les actions et réformes ayant

conduit à l'obtention de ces résultats encourageants qui nécessitent d'être complétées et consolidées par d'autres mesures en perspective.

Par rapport à l'année scolaire 2021-2022, 93,30% de réussite ont été enregistrés au Certificat d'études du premier degré (CEPD). Le taux de réussite pour le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) est de 82,99%. Au Bac 1 de l'enseignement général, 78% des candidats ont réussi. Pour le Bac 1 de l'enseignement technique, le taux est de 71,71%. Le Bac 2 des enseignements général et technique a enregistré un taux de réussite de 74,34%.

INTERNET / CANALBOX

Vers une sanction de GVA Togo par l'ARCEP

Dans un communiqué en date du 02 septembre, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) note avec regret depuis quelques semaines des manquements graves et récurrents dans la fourniture des services de l'opérateur Groupe Vivendi Africa Togo (GVA Togo).

Nicolas EDORH

En effet, l'ARCEP indique qu'il s'agit de la multiplication des cas d'indisponibilité de services et plus particulièrement des débits d'une lenteur jusqu'en dessous de 1 Mbps en lieu et place des débits souscrits

par les consommateurs respectivement de 50 Mbps et de 200 Mbps.

« Les consommateurs subissent tous ces manquements sans que l'opérateur GVA Togo n'informe sur la nature du



problème et le délai approximatif dans lequel le service sera rétabli, et ce en violation de l'article 27 de son cahier des charges et des dispositions de la décision n°068/ARCEP/DG/21 du 11 mars 2021 fixant le protocole de notification à l'ARCEP des incidents dans la fourniture des

services de communications électroniques par les opérateurs », précise le communiqué. « De surcroît, GVA Togo ne prend aucune disposition pour prolonger automatiquement les dates d'expiration des abonnements du nombre de jours correspondant à la durée des indisponibilités », affirme l'ARCEP.

En conséquence, le régulateur a ouvert une procédure de sanction à l'encontre de GVA Togo pour non-respect des obligations de permanence, disponibilité et continuité

des services conformément aux articles 17 et 27.3 de son cahier des charges et également pour défaut de notification d'incidents en violation de la décision n°068/ARCEP/DG/21 du 11 mars 2021 susmentionnée. L'ARCEP en profite pour inviter instamment tous les autres FAI, notamment Toto Telecom, Teolis S.A et Café Informatique à mettre en œuvre tous les moyens pour assurer la disponibilité de service ainsi que le respect des débits pour lesquels les consommateurs paient.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Ouverture de la « session budgétaire » à Kara

La présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a procédé mardi 6 septembre dernier au Palais des Congrès de Kara, à l'ouverture solennelle de la deuxième session ordinaire délocalisée, conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution.

Placé sous le sceau d'une plus grande assise démocratique, l'évènement s'est déroulé en présence du ministre chargé des relations avec les institutions de la République, du précédent président de l'Assemblée nationale, des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des autorités politiques, administratives, militaires, traditionnelles et

religieuses ainsi que plusieurs invités de marque.

La représentation nationale a déroulé dans son agenda, 28 projets de loi comprenant des lois ordinaires, des ratifications d'ordonnances prises par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et des projets de loi de ratification des conventions internationales. « Je salue



ici la densité de la politique de recherche et de maintien de la paix de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé à travers le monde et particulièrement dans notre sous-région. Sa philosophie et son pragmatisme ont permis ces derniers temps la

libération des trois femmes des 49 soldats ivoiriens détenus au Mali. L'actualisation de notre législation nous permettra de consolider le rôle de l'État en matière d'édition des règles de droit, de garantie de l'ordre public, de justice, de politique de défense et de sécurité ainsi que de politique étrangère. Cette actualisation normative nous permettra également d'être plus explicites sur la protection de nos filles ou la reconnaissance du droit des femmes », a affirmé Yawa Tsegan.

Cette session qui s'ouvre, est également dite budgétaire en raison de la place importante qu'occupent l'étude et

l'adoption du budget de l'année suivante. Au cours de la présente session budgétaire, l'Assemblée nationale, en tant qu'instance représentative du peuple, exerce une prérogative constitutionnelle d'autorisation des dépenses de l'État à travers une analyse comparative et synthétique des besoins de la nation en lien avec les ressources disponibles.

Rappelons que cette session va durer quatre mois.

RÉGION DES SAVANES

L'état d'urgence sécuritaire prorogé de 6 mois

Ce mardi 06 septembre 2022, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité des députés présents, le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire. C'est à l'issue de la première séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année 2022 tenue au palais des congrès de Kara. Cette session dite budgétaire, délocalisée à Kara, a été présidée par Madame Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale.

L'état d'urgence, un état de crise qui renforce les pouvoirs des autorités civiles en matière de sécurité des personnes et limite les libertés publiques ou individuelles a été décrété le 13 juin 2022 au Togo, à l'initiative du Président de la République, sur le fondement de l'article 94, pour un délai de trois (3) mois. Il arrive à expiration le 12 septembre 2022 alors que la situation

sécuritaire reste alarmante depuis la dernière tentative d'acte terroriste enregistrée dans la nuit du 22 au 23 août 2022.

L'adoption de cette loi ambitionne de mettre hors d'état de nuire les groupes djihadistes. Cette action a pour finalité, la protection des forces de défense et de sécurité, la protection des citoyens



ainsi que leurs biens. Ensuite, elle permet de maintenir la vigilance des populations et d'adapter la lutte suivant l'évolution de la population. Pour le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Général Yark Damehame,

l'adoption de cette loi dans le contexte actuel témoigne de la vigilance et de la capacité de la représentation nationale à prendre des mesures urgentes, proportionnées par rapport à la nature et à la gravité des menaces récurrentes visant à

mettre en péril l'intégrité et la sécurité du territoire national.

Il a, en outre, exhorté la représentation nationale à la sensibilisation des populations sur la nécessité réelle d'une coopération en vue de faire face efficacement à ces groupes armés.

La présidente de l'Assemblée nationale a félicité ses collègues députés pour leur disponibilité, leur sens élevé de devoir et de responsabilité lors de l'étude et de l'examen de ce projet de loi.

A noter que le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire est valide pour six mois et comporte deux (2) articles.

RESSOURCES MINIÈRES

Togo : 1,45 million de tonnes de phosphate produits en 2021

Le secteur des phosphates est en bonne voie pour retrouver sa vigueur des années octante où la production avait atteint plus de 3 millions de tonnes. En 2021, selon le site officiel du gouvernement, le pays a produit 1,45 million de tonnes de phosphate, un minerai utilisé dans la fabrication d'engrais et dans l'industrie pharmaceutique.

Comparativement aux 1,32 million de tonnes de 2020, ce volume est en augmentation de 11,54%. Et par rapport à 2019 où la production était tombée à 703 000 tonnes, la

hausse est de 106%, soit plus du double.

Selon Sika Finance, cette évolution s'explique en partie par les efforts du



gouvernement pour relancer

ce secteur qui est l'une des principales sources de recettes du Togo figurant dans le top 20 des pays producteurs au monde.

L'on relève par ailleurs que dans un contexte mondial marqué par la pénurie d'engrais, dont la Russie en est un gros pourvoyeur, les exportations de phosphate du Togo ont atteint 1,39 million de tonnes en 2021, soit le

niveau le plus élevé depuis les années 90.

Selon le gouvernement, cette tendance devrait en 2022 d'autant plus que sur le marché mondial « restent favorables à l'export avec les prix du phosphate en forte hausse ».

DU 06 AU 10 SEPTEMBRE

La semaine du cinéma togolais bat son plein

La 6ème édition du cinéma togolais bat son plein avec projections gratuites de film à Canal Olympia Godopé à Lomé. La cérémonie d'ouverture officielle de cette édition a été présidée mardi 06 septembre par le ministre de la Culture et du Tourisme, Pierre Lamadokou.

Du 06 au 10 septembre, c'est la semaine nationale du cinéma togolais. Comme pour plusieurs domaines du champ de la culture, faire du cinéma est une décision individuelle entretenue par un engagement sans cesse renouvelé.

« Je voudrais donc saisir cette opportunité pour lancer aux cinéastes togolais, un vibrant

appel au don total de soi, de manière à arriver à porter haut un label pour le cinéma togolais, car, au moment où notre pays est résolument engagé à trouver les voies et moyens pour positionner son 7ème art sur l'échiquier international, il nous est d'une impérieuse nécessité de faire de la professionnalisation de notre cinéma un défi majeur », a déclaré le ministre de la



Culture et du Tourisme dans son discours d'ouverture.

Cette édition de la semaine nationale du cinéma togolais veut se focaliser sur toutes les formes de

soutien que les différents acteurs peuvent apporter à la professionnalisation de la filière. Cette semaine se propose d'infuser plusieurs activités qui valorisent les métiers de la cinématographie. Au nombre de ces activités, un concours national de films, une première dans l'organisation de la semaine nationale du cinéma et qui a pour objectif de susciter l'émulation au sein de la corporation des cinéastes et de récompenser les meilleurs.

« A vous les cinéastes du Togo, je suis bien conscient que du rêve à la réalité, le chemin peut

s'avérer long et surtout, parsemé d'embûches. Pour cela, je vous invite à plus de courage et à la persévérance », a affirmé le ministre Pierre Lamadokou.

Durant cinq jours, le public aura le plaisir et l'opportunité d'apprécier la qualité et le génie créateur des cinéastes togolais à travers des films fictions, courts et longs métrages, des documentaires et des séries dans la salle Canal Olympia Godopé.

RENTREE SCOLAIRE

CBI TOGO offre des kits scolaires aux enfants

En guise de soutien aux parents d'élèves dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2022-2023, les responsables de Coris Bank International Togo (CBI-Togo) ont procédé le vendredi 26 août 2022 à Lomé, à un nouveau don de kits scolaires aux enfants.

Charles YAO

Cette distribution de kits scolaires qui s'inscrit dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), est réservée à la clientèle de CBI Togo ayant ouvert un compte Epargne KID dans ses livres. Au total, une soixantaine d'enfants ont donc reçu gracieusement des kits scolaires composés de sacs, trousse, cahiers, règles, gommes, stylos, t-shirts, etc.

Pour Eric Messie, Directeur de la Clientèle Entreprise,

représentant du Directeur Général de CBI Togo, « l'éducation est une responsabilité collective à l'égard du futur et nous formons nos enfants pour bâtir un avenir meilleur. Soutenir et contribuer à l'éducation apporteront à chaque enfant une meilleure formation de base pour forger le monde de demain ».

Les bénéficiaires ainsi que leurs parents ne sont pas restés insensibles à ce geste de CBI Togo. « Je suis très



content d'avoir reçu un joli sac. Je vais pouvoir l'utiliser dès la rentrée prochaine. Merci à Coris Bank International », a laissé entendre Lawson Laté Jacques, élève en classe de 6^{ème}.

Pour sa part, Madame Akakpo, parent d'élève, tient à remercier CBI Togo pour cette soirée de remise de kits scolaires aux enfants, car c'est

une charge de moins.

Le compte Epargne KID est réservé aux enfants de 0 à 17 ans et rémunéré à un taux de 4,5% avec un bonus de 2,5% sur les intérêts cumulés. Ce produit selon CBI Togo, vient répondre à l'objectif de cultiver l'esprit d'épargne des parents pour le compte des enfants dès le bas âge.

Au service de la population avec plusieurs produits sur mesure et adaptés aux besoins, Coris Bank International Togo (CBI-Togo) fait des dépôts à terme, des transferts rapides d'argent, des crédits et offre plusieurs services bancaires alléchants. Son dernier produit reste Coris Money, une innovation dans le domaine de la banque et des

finances.

Coris Bank International Togo est certifié ISO 9001 version 2015 et « Prix Excellence » de la 5ème édition du Prix Togolais de la Qualité. Une première pour une banque au Togo de remporter ce prestigieux trophée par la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE). CBI Togo couvre actuellement Lomé à travers 07 agences à savoir l'agence Principale, l'agence Grand Marché, l'agence Hedzranawoe, l'agence du Port, l'agence Adidogomé, l'agence Atikoumé, l'agence Agoe et l'intérieur du pays avec 03 agences à savoir l'agence Sokodé, l'agence Kara et l'agence Cinkassé.

ACTION SOCIALE

Divers dons de la SNB au CNTS

La Société Nouvelle de Boissons (SNB) était les 26 et 27 août 2022 au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Au cours de ces deux jours, la SNB a respectivement fait don de vivres, de matériels et a par la suite organisé une campagne de don de sang, dans le but de soutenir le centre.

Charles YAO

Les responsables de la Société Nouvelle de Boissons (SNB) ont fait don de 100 palettes de canettes (boissons gazeuses), 10 cartons d'eau minérale et des blouses médicales au CNTS. Une grande campagne de don de sang a sanctionné le deuxième jour avec une forte mobilisation du personnel de la SNB, traduisant l'engagement de ladite société. « Nous remercions la SNB pour ses

dons multiples. Quand on fait un don de sang, nous donnons une collation aux donneurs, donc ce geste de la SNB va nous permettre de mettre une bonne collation à la disposition des donneurs. Les gestes de la SNB ne datent pas d'aujourd'hui, car c'est une énième opération. Ce partenariat est un exemple que beaucoup de sociétés devraient suivre car la transfusion sanguine nécessite l'apport



de tous et, l'Etat seul ne peut pas le faire », a affirmé Dr Fétéké Lochina, Directeur Général du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS).

« La SNB, loin d'être une société commerciale, est aussi soucieuse du bien-être de la population togolaise. Nous

ne voulons plus avoir une population qui meurt par manque de sang et c'est dans ce souci que nous venons soutenir le CNTS », a laissé entendre Epiphany Somoko, Directrice des Ressources Humaines de la SNB.

Pour l'ensemble du pays, les besoins sont estimés à 75.000 poches de sang par an, soit 1% de la population togolaise. Mais les deux CNTS (Lomé et Sokodé), de nos jours, n'arrivent à recueillir que 55 000 poches de sang.

Le besoin en sang est universel. Les pénuries de sang se ressentent le plus dans les pays en développement. Pour cela, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

y met du sien à travers des actions. Elle collabore avec des organisations telles que la Coalition du sang pour l'Afrique, l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le développement, ainsi que le secteur privé afin d'améliorer l'accès à des réserves de sang de qualité. En partenariat avec Facebook, l'OMS a également mis en place une fonction de dons de sang régionaux qui met en relation les personnes avec les banques de sang situées à proximité. Cet outil est opérationnel dans des pays et plus de 3,8 millions d'utilisateurs de ce réseau social se sont inscrits pour être informés des possibilités de don de sang.

TRIBUNE LIBRE DU COACH PATRICK SASSOU ABAH-DAKOU

La peur de l'échec : libérez-vous de cet esclavage mental

Patrick Sassou Abah-Dakou est Fondateur et Directeur Général du Cabinet P&F Coaching International, Consultant et Facilitateur international, Coach certifié en intelligence émotionnelle et en leadership, Coach certifié et membre de ICF (International Coaching Federation), Coach certifié Erickson Coaching International. Patrick a formé plus de 800 cadres moyens et supérieurs de 19 entreprises dans plus de 18 pays d'Afrique et d'Europe en Leadership et en Intelligence émotionnelle. patrick@pfcoaching.online ; contact@pfcoaching.online

Il y a quelques années, après avoir passé 14 ans dans le secteur bancaire où je travaillais, j'ai senti que le moment était venu de passer à autre chose et de poursuivre le rêve de ma vie.

Ce rêve était de devenir un consultant international en développement du capital humain. Ma mission serait d'équiper les dirigeants et les cadres en Afrique et en Europe à devenir excellents tout en étant émotionnellement intelligents. Et ceci se fera grâce à la formation et au coaching.

La conviction que mon temps au sein de cette institution était arrivé à son terme était très forte, mais la peur de perdre tous les avantages ou privilèges qui y étaient attachés était très réelle. Après avoir pris quelques jours pour réfléchir à ma décision avec ma famille et quelques amis, je savais que je devais prendre l'une des décisions les plus importantes de ma vie, à savoir quitter mon emploi pour poursuivre mon rêve ou rester en poste.

Le tableau de l'avenir était sombre, mais je savais aussi que la seule chose qui me retenait était la peur de l'inconnu et la possibilité réelle d'échouer.

Voici les questions qui résonnaient dans mon esprit et qui me regardaient en face chaque jour à mon réveil.

- Que se passera-t-il si je prenais la mauvaise décision ?
- Que se passera-t-il si j'échouais ou si je tombais en disgrâce ?
- Que penseront mes collègues banquiers de moi ?
- Quelle sera mon attitude quand je rencontrerais un jour mes anciens collègues après avoir quitté ?
- Comment vais-je prendre soin de ma famille ?

Dans cet article, nous allons d'abord voir comment la puissance de la peur de l'échec a le potentiel d'empêcher beaucoup de gens à devenir la meilleure version d'eux-mêmes et ensuite, comment nous pouvons nous libérer de cet esclavage mental.

L'échec est défini comme notre incapacité à atteindre les cibles ou les objectifs fixés, à manquer la cible ou à ne pas être à la hauteur de ce que l'on attend de nous. Pour beaucoup de gens, notre capacité à rester dans notre zone de confort est un moyen sûr et garanti pour ne pas échouer. Faire la même chose de manière répétée, suivre les mêmes schémas ou routines nous donne un sentiment de sécurité (qui peut être un faux sentiment de sécurité), celui de contrôler et de prendre notre vie en main. Cependant, dès que l'on nous demande de faire quelque chose de nouveau et de stimulant, nous pouvons nous sentir menacés.

Mon ancien emploi était bien rémunéré et plus structuré, ce qui me donnait un grand sentiment de sécurité. Il m'a fallu un certain temps pour réaliser que je vivais en dessous de mon potentiel. La vraie question était la suivante : Vais-je continuer à rester et à profiter de mon faux sentiment de sécurité ou vais-je plutôt planifier ma sortie de cette belle institution afin de réaliser le but ou la mission de ma vie ?

Zig Ziglar dit : F-E-A-R ou La P-E-U-R a deux significations : « Tout oublier et fuir » ou « Tout affronter et s'élever ». Le choix vous appartient. Une citation anonyme dit également que la peur peut être décrite comme « une fausse évidence apparaissant comme réelle ».

Est-il possible que de nombreuses personnes vivent encore sous l'emprise de la peur de l'échec en refusant d'agir ? « Les peurs sont comme



des bébés ; plus on les nourrit, plus elles grandissent », font remarquer Bob et Debby Gass. Nous devons être prêts à être froidement honnêtes avec nous-mêmes et à affronter nos « et si », si nous voulons nous libérer du piège du pouvoir de la peur. La peur de l'échec peut littéralement nous paralyser en nous maintenant au même endroit et en nous rendant impuissants, démotivés, jaloux et envieux (surtout lorsque nous voyons d'autres personnes aller de l'avant). Cela peut entraîner beaucoup de frustration et réduire notre capacité à continuer à nous battre. Cela peut également inhiber notre pouvoir de créativité et d'imagination. Ces sentiments négatifs peuvent couvrir certainement différents domaines de notre vie : famille, professionnel, affaires et autres.

Se pourrait-il qu'en lisant cet article, vous réalisiez que vous devez faire une pause, mettre de l'ordre dans votre vie et prendre une certaine décision ? Puis-je vous suggérer de vous lever et de « manger cette grenouille » ?

Voici quatre clés puissantes pour se libérer de l'esclavage de la peur : le courage, l'excellence, la persévérance et la gratitude.

- **Le courage** : Nelson Mandela affirme : « J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de la peur, mais le triomphe sur elle. L'homme courageux n'est pas celui qui n'a pas peur, mais celui qui vainc cette

peur. »

En grandissant, j'ai échoué à l'école et j'ai dû faire face à cette peur de l'échec. Par conséquent, quitter la banque a fait resurgir cette peur, mais l'arme puissante qu'est le courage m'a aidé à vaincre cette peur. Comme le dit Winston Churchill, « la peur est une réaction, mais le courage est une décision ». Notre capacité à surmonter la peur nous fait grandir et nous place dans une meilleure position dans la vie. Elle fait également de nous des personnes courageuses qui ont tendance à encourager les autres à faire la même chose, voire mieux.

- **L'excellence** est définie comme la « qualité d'être exceptionnel ou extrêmement bon ». Trouvez cette chose qui vous passionne et distinguez-vous dans ce domaine en apprenant et en excellent. Comme j'aime cette citation des Proverbes, qui dit : « Si un homme est diligent et (excellent) dans tout ce qu'il fait, il se tiendra devant des rois et non devant de simples hommes ». Selon Aristote, « l'excellence est un art qui se gagne par l'entraînement et l'accoutumance. Nous n'agissons pas correctement parce que nous avons la vertu ou l'excellence, mais nous les avons parce que nous avons agi correctement. Nous sommes ce que nous faisons de manière répétée. L'excellence, donc, n'est pas un acte

mais une habitude. »

- La troisième clé est la persévérance. Lorsque les choses se compliquent, notre capacité à nous concentrer, à refuser le découragement et à rester optimiste nous distinguera des autres. Winston Churchill a dit un jour en plaisantant : « Je suis un optimiste. Il ne semble pas très utile d'être autre chose ». Nelson Mandela remarque : « Un gagnant est un rêveur qui n'abandonne jamais ».
- La dernière clé est la gratitude. La gratitude a le pouvoir de nous aider à nous concentrer sur le présent et de nous donner de l'espoir pour l'avenir. Melody Beattie le dit si bien : « La gratitude transforme ce que nous avons en assez, et même plus. Elle transforme le déni en acceptation, le chaos en ordre, la confusion en clarté... Elle donne un sens à notre passé, apporte la paix pour aujourd'hui et crée une vision pour demain. » « La gratitude nous libère de la prison de l'auto-préoccupation », selon John Ortberg et nous libère de la peur de l'échec.

Zig Ziglar n'est pas indifférent au sujet et dit : « La gratitude est la plus saine de toutes les émotions humaines. Plus vous exprimez votre gratitude pour ce que vous avez, plus vous avez de chances d'avoir encore plus de raisons d'exprimer votre gratitude. »

En conclusion, avec le recul, je pense avoir pris l'une des meilleures décisions de ma vie en quittant mon ancien lieu de travail. Aujourd'hui, j'ai la possibilité de former, d'équiper et de coacher de nombreux leaders en Afrique et au-delà. Je suis très reconnaissant de pouvoir avoir un impact sur de nombreuses vies. Comme c'est gratifiant et enrichissant de faire ce pour quoi on sait qu'on est né ! L'avenir est radieux.

La peur de l'échec est réelle, mais décidez de vous libérer de cet esclavage mental en faisant cette chose que vous avez peur de faire. « Mangez cette grenouille » - un livre de Brian Tracy.

02 ANS D'ACTIVITÉS

SOS Docteur TV : Bilan et perspectives

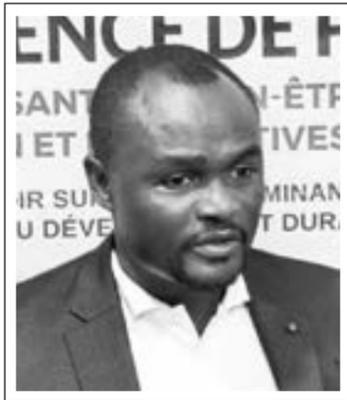
Mise en place il y a quelques années, SOS Docteur TV a célébré le 02 septembre 2022 à Lomé, ses deux ans d'existence sous le thème « tout savoir sur les déterminants de la santé, socle du développement durable en Afrique ». Une conférence de presse a été donc organisée par les responsables de SOS Docteur TV pour faire le bilan et définir de nouvelles perspectives.

Charles YAO

Contribuer à la promotion des activités de la télévision dans diverses communautés, renforcer la culture d'« une bonne santé pour tous » auprès des jeunes dans toutes les contrées du pays, faire de la jeunesse, un véritable acteur de développement en s'appuyant sur une maîtrise des déterminants de la santé, promouvoir la santé et le bien-être pour un véritable développement intégral en agissant ou en communiquant

sur les déterminants de la santé, etc. Tels sont les objectifs de SOS Docteur TV, la 1ère télévision thématique 100% santé en ligne, sur le bouquet Canal+ (264), les décodeurs MP4, en continue 24H/24 et 7 jours/7, dans le monde médiatique du Togo, en Afrique et dans le monde.

Ce deuxième anniversaire de SOS Docteur TV a été officiellement marqué par le lancement des clubs



SOS Docteur TV et la signature d'une convention de partenariat avec DAGAN Magazine, un bimestriel qui honore la femme togolaise. En deux ans, la télé est entrée en partenariat avec d'autres structures, notamment Canal+, TNT SAT Africa, Limex World TV, et une collaboration avec l'Ecole Supérieure des Techniques

Biologiques et Alimentaires (ESTBA).

« Nous avons bouclé deux ans. Et deux ans, c'est comme un bébé qui naît et qui commence par entendre son nom, qui commence par faire les pas. Nous sommes conscients de l'environnement dans lequel on s'est invité. Nous avons commencé et nous tenons bon avec un personnel médical et des journalistes dynamiques qui ont accepté de travailler en synergie pour que nous puissions traiter l'information sanitaire et la rendre publique en faveur de la population. Le retour que nous avons de nos prestations nous satisfait et nous comptons en faire davantage. Soyons tous branchés car, ne serait-ce que 5 minutes passées sur cette télé, vous serez éduqués », a expliqué Dr Michel Kodom, président de l'ONG Aimes-

Afrique et promoteur de SOS Docteur TV.

En terme de perspectives, SOS Docteur TV réfléchit aux moyens d'attirer l'attention, notamment des jeunes, tout en gardant l'intérêt des fidèles téléspectateurs, procéder à une réactualisation des programmes selon les défis, installer 100 clubs SOS Docteur TV sur toute l'étendue du territoire, intégrer les réseaux internationaux des chaînes de télévision pour un meilleur positionnement, s'implanter à travers la nomination de correspondants dans toute la zone UEMOA, CEDEAO, UE et aux USA.

Avec SOS Docteur TV, c'est plus de 20 émissions avec un programme dense et diversifié de 2577 émissions.

ENTREPRISE

Constant Djeket prend les rênes de Sanlam Vie

Jusqu'à présent aux mains de Simon Pierre Gouem, la direction générale de Sanlam Vie Togo est désormais confiée à Constant Djeket, le directeur général de NSIA Assurances et NSIA Vie Assurances Togo. Une nomination qui fait suite au rachat de Sanlam Vie Togo par le groupe NSIA.



Djeket, auréolé de 25 années d'expérience.

Sur le marché depuis environ 3 ans, l'ex-Saham Assurance Vie va ainsi fusionner avec

Nsia, leader de cette branche sur le marché local. Une fusion que va conduire Constant

L'acquisition annoncée le 22 septembre 2021 par le groupe NSIA vise à renforcer sa présence dans l'assurance en Afrique de l'Ouest et Centrale.

L'accord conclu avec le groupe Sanlam concernait également la cession d'autres filiales du groupe Sanlam, notamment l'Assurance Vie au Gabon,

l'Assurance Non Vie au Congo et l'Assurance Non Vie en Guinée. NSIA cède également ses filiales Vie et Non Vie du Mali à l'assureur sud-africain.

UMOA / RÉSERVES OBLIGATAIRES

Près de 2 000 milliards FCFA d'excédent

Les réserves obligatoires constituées par les banques de l'UMOA ont affiché un excédent de 1 997,6 milliards FCFA sur la période allant du 16 juin au 15 juillet 2022, contre un excédent de 2 092,2 milliards FCFA lors de la période précédente, selon les données de la BCEAO.

Pour leur part, les réserves obligatoires sont ressorties 1 053 milliards FCFA sur la même période, soit un total de

réserves de 3050, 6 milliards FCFA constituées par les établissements de crédit de l'Union.

Sika Finance note que cette importante surliquidité des banques est observée dans tous les pays de l'Union, dont particulièrement en Côte d'Ivoire et au Sénégal où les réserves obligatoires sont ressorties excédentaires de 835,8 milliards FCFA et 748,7 milliards FCFA, respectivement.

En distinguant les banques participant aux opérations de refinancement de la banque centrale de celles qui n'y participent pas, il ressort que les réserves excédentaires ont été constituées à 61,45% par les secondes contre 38,55% pour les premières.

406 milliards FCFA mobilisés sur le marché monétaire

Les réserves obligatoires constituées par les banques de l'UMOA ont affiché un excédent de 1 997,6 milliards FCFA sur la période allant du 16 juin au 15 juillet 2022, contre un excédent de 2 092,2 milliards FCFA lors de la période précédente, selon les données de la BCEAO.

En juillet 2022, les ressources mobilisées par les Etats membres de l'UEMOA sur le marché des titres publics se sont établies à 406,5 milliards FCFA, contre 372 milliards FCFA en juillet

2021, soit une augmentation de 34,5 milliards FCFA selon les données officielles. Dans le détail, 19,9 milliards FCFA ont été mobilisés via les émissions de bons (soit 4,9% de l'enveloppe globale)

et 386,6 milliards FCFA via les obligations (95,1% des ressources globales), composées uniquement d'Obligations de Relance (OdR).

Le taux de couverture de ces émissions de titres publics étant ressorti en moyenne à 170,6%, témoigne de l'engouement des investisseurs de la région pour ces instruments d'emprunt. Cela traduit en outre une

bonne qualité de signature de la part des Etats de l'Union.

S'agissant des conditions de mobilisation de ces ressources, on note qu'elles se sont nettement améliorées. Ainsi, en glissement annuel, le taux moyen pondéré sur les bons du Trésor et le rendement moyen pondéré des obligations ont affiché des replis respectifs de 13 pdb à 2,72% et 27 pdb à 5,62% en juillet 2022.



Récépissé No 0546/31/05/16/ HAAC

Djidjolié - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie

La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage

2.500 exemplaires

COMMUNIQUE

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO MET EN VENTE AUX PLUS OFFRANTS, DES IMMEUBLES DONT LA DESCRIPTION EST CI-DESSOUS

N°	LOCALISATION	SUPERFICIE	MISE A PRIX (EN FCFA)
1	Immeuble sis à Lomé Nyékonakpoè (angle rue), constitué d'un bâtiment central (rez-de-chaussée + deux étages) et de deux bâtiments annexes	4a 58 ca	150 000 000
2	Immeuble sis à Lomé Togblékopé-Akoin, constitué d'un bâtiment principal (RDC + une paillote inachevée à l'étage) et de deux petits bâtiments annexes	5a 99ca	90 000 000
3	Immeuble sis à Lomé, Avépozo, constitué d'un bâtiment principal RDC ayant servi d'entrepôt industriel et des bureaux	6a 00ca	170 000 000
4	Terrains nus sis derrière l'école primaire de Légbassito.	19 lots de 600m chacun	7 300 000/ lot
5	Terrains nus sis à Avéta (P/Zio)	7 lots de 600m chacun	3 000 000/ lot
6	Lots de terrains nus sis à Kara- Atéda (P/Kozah)	53 lots	2 000 000/ lot

Vos offres d'achat sous plis fermés portant la mention "Offre d'achat d'immeuble" devront être déposés au siège de CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, sis au Boulevard du 13 janvier, Qt Béniglato, 01 B.P. 4032 Lomé - Togo, Tel : 22 20 82 82.



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

